

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

**COMMUNE DE MARVAL**  
**Haute-Vienne**  
Séance du Conseil Municipal du  
5 juin 2026  
Délibération n° 42/2026  
Portant sur le renouvellement de l'adhésion  
à la Fondation du Patrimoine.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 5 juin 2026 à 10h, selon convocation en date du 28 mai 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Fabienne AUDIBERT étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

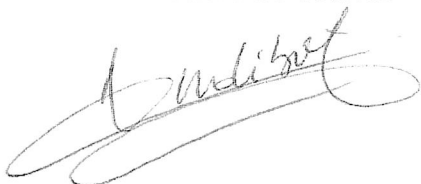
Absente : Marie LINET (donne pouvoir à Dominique BERTRAND)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'adhésion à la Fondation du Patrimoine. Il explique que cet organisme accompagne les collectivités dans la réussite et le financement de projet dans le but de préserver et de valoriser le patrimoine communal. Le Maire ajoute que la commune pourrait en avoir besoin pour l'église de Milhaguet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer à la Fondation du Patrimoine,
- de verser la cotisation afférente annuelle (100.00 €),
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Fabienne AUDIBERT  
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 5 juin 2026  
Régis de SOLMS,  
Maire

